



APPEL A PROJETS

« Voyage d'étude au camp d'Auschwitz »

A destination des lycées de la Région Grand Est

La Région Grand Est, en partenariat avec la région académique et le Mémorial de la Shoah, renouvelle l'appel à projets « Voyage d'étude au camp d'Auschwitz ».

La Région a en effet décidé de contribuer au travail de mémoire, par le témoignage et la présence de jeunes, au cœur de ce qui fut le plus grand camp de concentration nazi et le principal centre de mise à mort des Juifs d'Europe.

Le partenariat de longue date avec le Mémorial de la Shoah a prouvé, par la qualité de son action et son impact sur les jeunes, la nécessité de poursuivre ce travail auprès de nos lycéens. Depuis 2007, ce sont d'ailleurs près de 4 000 lycéens qui ont pris part au devoir de mémoire.

Dans un contexte national et régional marqué par la remise en cause des valeurs de la laïcité et du vivre ensemble, la Région a souhaité agir concrètement et fixer une ambition éducative à la hauteur des enjeux. **Il a donc été décidé de doubler le nombre d'élèves bénéficiaires de ce programme**, soit désormais 600 lycéens de Première et de Terminale de l'enseignement public et privé sous contrat.

L'appel à projets 2024- 2025 :

Ce voyage est destiné aux élèves de Première et de Terminale de l'enseignement public et privé sous contrat. Il est encadré par des historiens du Mémorial de la Shoah. Il appartient aux équipes enseignantes intéressées de réaliser un projet pédagogique dans lequel s'inscrit le voyage d'étude.

Son objectif est à la fois de contribuer à la préparation des élèves, de participer à leur motivation, de renforcer leur implication dans la durée et de matérialiser les connaissances et les réactions suscitées par la découverte du site d'Auschwitz. Il permettra en outre de toucher un public plus vaste que les seuls participants au voyage d'étude.

Le thème retenu, lié directement à l'histoire de l'extermination des Juifs d'Europe, peut être en résonance avec l'histoire locale, comme par exemple, une recherche sur des élèves du lycée ayant été déportés, ou des personnes arrêtées dans la ville où se situe l'établissement au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Une attention particulière sera portée à l'interdisciplinarité des projets et à l'investissement effectif des élèves ou apprentis dans les contenus.

Compte tenu de l'**impact environnemental du déplacement**, il est demandé aux établissements de réfléchir à la **compensation carbone du déplacement** (réalisation d'actions concrètes de compensation au sein des établissements, participation à des plantations de haies,)

Calendrier :

Ce voyage d'étude d'une journée sera organisé sur 3 jours consécutifs :

- Le mardi **4 février 2025** au départ de **l'aéroport Paris-Vatry**
- Le mercredi **5 février 2025** au départ de **Lorraine Airport et de Strasbourg Entzheim**
- Le jeudi **6 février 2025** au départ de **Lorraine Airport ou Strasbourg Entzheim**

En amont, une visite préparatoire au Mémorial de la Shoah à Paris sera programmée en décembre ou janvier pour chaque lycée retenu.

Une journée de restitution des projets pédagogiques sera organisée avec l'ensemble des classes participantes en mai 2025.

Prise en charge financière :

Les frais du parcours pédagogique sont totalement pris en charge par la Région, à l'exception d'une participation forfaitaire et obligatoire de 50 euros par personne (élèves et enseignants) incluant les transports, le petit-déjeuner et une collation servis dans l'avion, l'accompagnement par le personnel du Mémorial de la Shoah et des guides polonais.

Concernant la visite préparatoire, les frais de déplacement de l'établissement seront remboursés par le Mémorial de la Shoah à l'issue de la visite, sur la base du tarif le plus économique (train ou autocar, hors tickets RATP). Les repas ne sont pas pris en charge.

A noter que les frais de transports (voir d'hébergement exceptionnellement) pour se rendre à l'aéroport et à la journée de restitution seront pris en charge par la Région (remboursement sur facture acquittée).

Pour participer, merci de compléter le dossier de candidature au plus tard le vendredi 4 octobre 2024 en complétant le formulaire suivant : <https://www.grandest.fr/voyage-etudes-auschwitz/>

Renseignements :

Laurence GLOECKLER-BERTRAND

Région Grand Est | Direction de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement

Chargée de mission Jeunesse

Mail : laurence.gloeckler@grandest.fr

Mathias ORJEKH

Mémorial de la Shoah | Paris

Mail : mathias.orjekh@memorialdelashoah.org